

PRESENTATION DE LA FORMATION / OBJECTIFS

Réaliser des installations de chauffage central ; installer et raccorder des appareils sanitaires, installer des équipements de renouvellement d'air ; dépanner des installations de chauffage central, de production d'eau chaude sanitaire et de VMC. Installation (tube cuivre et matériaux de synthèse en habitation neuve) ou modification d'un réseau de chauffage, installation de générateur de chauffage dans des locaux d'habitation.

- **Débouchés métiers** : Plombier, aide plombier, chauffagiste dépanneur de chaudières domestiques, de chauffage central, en installation sanitaire installateur de chauffage solaire individuel, installateur en sanitaire, moteur de brûleur à fuel et gaz, ouvrier l'entretien de chaufferie, technicien d'équipement de piscine, poseur de compteur d'eau, poseur de compteur gaz.
- **Suite de parcours possible** : BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire
- **Equivalences** : aucune
- **Passerelles** : CAP IFCA

Prérequis

Conditions d'âge	Tout public
Diplômes obligatoires	Aucun
Conditions spécifiques	Niveau 3ème
Visite médicale	☐
Casier judiciaire	Non concerné

MODALITÉS D'ORGANISATION

Informations collectives :		Dates de prochaines sessions :	
Date : 25/07, 27/07, 29/07, 31/08, 05/09, 07/09, 12/09	Heure : 09h00	Date : Du 25/09/2023 au 05/07/2024	Heure : 09h00

| Prise de rendez-vous individuel : sous 8 jours

| Durée totale : 9 mois

| Rythme hebdomadaire : En continu

| Formation en milieu professionnel : 6 semaines

| Entrées/Sorties permanentes ☐

Intervenants, Matériels et Equipements

Equipe pédagogique :

Formateurs techniques diplômés et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle minimum dans le domaine.

Plateau pédagogique :

- Plateau Technique Froid et Conditionnement d'air
- Plateau Technique Sanitaire / Thermique
- Plateaux Technique Métiers du second œuvre finition

Modalités pédagogiques

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Enseignement théorique et pratique en présentiel | ☒ |
| PAE Pratique d'Application en Entreprise | ☒ |
| FOAD Formation Ouverte à Distance synchrone | ☐ |
| FOAD Formation Ouverte à Distance asynchrone | ☐ |
| Session de regroupement (enseignement à distance) | ☐ |

Modalités d'évaluation / examens

Entretien ☐ Tests ☒ Mise en situation ☒ Contrôle continu ☐

Taux de réussite aux validations en 2021 : Nouvelle formation

Note de satisfaction apprenants en 2021 : Nouvelle formation

Lieu de formation

Marseille – 04 91 07 75 24 | batiment@acpm.eu

Contacts / Adresses / Accessibilité : [Consulter nos sites](#)

Handicap : Un référent handicap est disponible pour toutes adaptations pédagogiques spécifiques « handicap » et pour plus de renseignements.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & D'ADAPTATION DE PARCOURS

| Délais d'inscription : 2 semaines

i : Adaptation pédagogique possible

| Recrutement :

- Test des connaissances générales ☒
- Test des connaissances techniques ☐
- Mise en situation ☐
- Entretien d'analyse des acquis, adéquation du projet et besoins formatifs ☒

| Documents à fournir : Nous consulter.

| Possibilité de valider un/des blocs de compétences séparément ☒

IMPORTANT Chaque bloc de compétences est décliné par un ou plusieurs modules de formation qui comporte(nt) tous les savoirs et apprentissages liés au(x) compétence(s) visée(s). Ces modules de formation peuvent être réalisés de manière non consécutive. Les durées restent indicatives d'un parcours type et sont ajustées après tests de positionnement.

COMPÉTENCES #1 – CCP 1 : Réaliser des installations de chauffage dans des locaux d'habitations

Installer (tube cuivre et matériaux de synthèse) des émetteurs de chaleur en habitations neuves	140 h	
Modifier des réseaux existants de chauffage dans des locaux d'habitations	140 h	
Installer un générateur de chauffage dans des locaux d'habitations	140 h	
Total	420 heures	5 460€

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #2 – CCP 2 : - Réaliser des installations sanitaires de bâtiment

Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitation	140 h	
Installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire dans des locaux d'habitation	140 h	
Installer des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation	140 h	
Total	420 heures	5 460 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #3 – Habilitation électrique

Habilitation pour les travaux électriques (norme C18-510). B1V	7 h	
Remplacer un matériel électrique	7 h	
Communiquer avec le client/usager sur l'opération	7 h	
Total	21 heures	273 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #4 – Logiciel BIM

Lecture de plan numérique BIM	21 h	
Total	21 heures	273 €

> Attestation de compétences

Période de formation en entreprise

Période de formation en entreprise Obligatoire	210 h	
Total	210 heures	

> Attestation de compétences

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation

Délivrance du TP Installateur Sanitaire et Thermique, sous réserve de réussite, par le Ministère du travail de l'Emploi et l'Insertion

Total de la formation 1092 h **11 466 €**
Total en Intra Nous consulter

Note : Cette formation peut être prise en charge par Pôle Emploi | Région SUD | sous conditions d'éligibilité.

Financement Contrat Apprentissage ☐

Financement CPF ☐

